

## Un socle numérique à l'école Marco-Polo

Dans le cadre du Plan de relance, la municipalité a voté l'équipement pour un socle numérique à l'école élémentaire afin de favoriser la continuité pédagogique. « **Ce projet est co-construit par la mairie et les enseignants sur la base d'un diagnostic partagé** », souligne Micheline Lechartier, adjointe au maire chargée des affaires scolaires et périscolaires.

Ce socle permet de couvrir deux volets qui sont liés et complémentaires qui sont les ressources numériques, une interface (ENT one) pensée pour l'élémentaire en y incluant les grandes sections de la maternelle. « **Dès sa mise en place, 19 parents de la grande section/CP, 12 parents des CE1/CE2, 24 parents et 21 enfants des CE2/CM1, 16 parents et 27 élèves des CM1/CM2 se sont connectés.** »

Le second volet est l'équipement, installation dans chaque classe d'un ordinateur fixe, d'un vidéo projecteur et de deux prises filaires. « **Sans oublier le sac à dos mobile numérique mutualisé pour l'ensemble des classes comprenant sept iPads, borne wifi, caméra, pointeurs laser...** » Cet équipement numérique se chiffre à 16 060 € subventionné à hauteur de 10 830 €, soit un reste à charge pour la commune de 5 230 €.



Mme Desender en présence de Mme Schwager, inspectrice de Caen 2, de Stéphane Le Helley, maire et de Martine Lechartier, adjointe en charge des affaires scolaires. Ouest-France